

# CPGE ECG 1<sup>ère</sup> année – Lycée Bellevue Albi

## PHILOSOPHIE

Bienvenue en CPGE ECG ! L'objectif de l'été est de consolider la culture philosophique classique. À cette fin, il est recommandé de :

1. Revoir les **NOTIONS** et **REPERES** du programme de terminale, en s'assurant que leurs définitions mais aussi les distinctions et relations conceptuelles essentielles sont maîtrisées. Si le programme n'a pas été vu en entier, on pourra le compléter en s'aidant d'un manuel.
2. S'entraîner aux opérations fondamentales de la **DISSERTATION** : définir, distinguer, déduire, problématiser, argumenter. Quelques éléments de méthodologie sont joints à ce document (pages 2 à 12). Ils contiennent des exercices et des exemples de sujet qui peuvent servir de support pendant l'été et l'année.
3. Se procurer dans l'ouvrage suivant (dans l'édition indiquée) : Spinoza, *Traité politique. Lettres* (Œuvres tome 4), traduction de C. Appuhn, édition GF.
4. Lire attentivement, en élaborant des fiches, une ou plusieurs des œuvres suivantes :
  - Un dialogue de **Platon**. Le *Gorgias*, le *Ménon*, le *Phédon*, le *Phèdre*, le *Protagoras* ou *La République* sont particulièrement conseillés.
  - Un ouvrage ou quelques chapitres d'un ouvrage d'**Aristote**. La *Poétique*, l'*Éthique à Nicomaque*, les deux premiers chapitres des *Politiques* constituent des références fondamentales.
  - Une lettre d'**Épicure** (*Lettre à Hérodote* ou *Lettre à Ménécée* de préférence)
  - Un traité d'une des grandes figures du **stoïcisme** : le *Manuel* d'Épictète, *La brièveté de la vie* de Sénèque ou les *Pensées pour moi-même* de Marc-Aurèle par exemple.
  - Les *Méditations métaphysiques* ou le *Discours de la méthode* de **Descartes**.
  - Un texte illustrant la démarche de l'**empirisme** : l'avant-propos ou un chapitre de *l'Essai sur l'entendement humain* de Locke (notamment dans le livre II, les chapitres I, X, XXVII), les sections IV et VII de *l'Enquête que l'entendement humain* de Hume.
  - Le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* ou *Du contrat social* (notamment le livre I) de **Rousseau**.
  - Les *Fondements de la métaphysique des mœurs* ou « Qu'est-ce que les Lumières ? » de **Kant**.
  - *La raison dans l'histoire* ou l'introduction à *l'Esthétique* de **Hegel**.
  - Un chapitre d'une œuvre de **Nietzsche** : « La morale en tant que manifestation contre nature » dans *Le crépuscule des idoles*, l'avant-propos ou un traité de la *Généalogie de la morale*, la partie I de *Par-delà bien et mal*, les premiers paragraphes (1 à 9) de *La naissance de la tragédie*.
  - Une des *Cinq leçons sur la psychanalyse* ou *Malaise dans la civilisation* de **Freud**.
  - *Condition de l'homme moderne* ou *La crise de la culture* d'**Arendt**.
  - Un texte fondateur de **Lévi-Strauss** : *Race et histoire*, le chapitre I des *Structures élémentaires de la parenté* ou le chapitre XV de *l'Anthropologie structurale*.

Cette liste n'est pas exclusive d'auteurs ou ouvrages qui n'y figureraient pas. Elle sera complétée, dans le courant de l'année, par des indications bibliographiques et des extraits plus ciblés, en relation avec les questions et problèmes étudiés en cours.

**BONNES REVISIONS ET LECTURES A TOUS !**

# ANALYSE CONCEPTUELLE

## I. La méthode de la définition

**OBJECTIF** : une définition a pour but de délimiter une notion, en indiquant la **nature** ou l'essence de ce qu'elle désigne, bref de répondre à la question : « Qu'est-ce que c'est ? ».

**ÉTAPES** :

- 1) La **première partie** de la définition doit préciser la **classe**, ou le **genre**, de ce qui est défini, c'est-à-dire répondre à la question : dans quelle « catégorie » pourrions-nous le « ranger » ? Définir, c'est donc d'abord **CLASSER**.

Classes ou genres les plus souvent rencontrés pour élaborer une définition philosophique :

- une entité, un être, un sujet, un corps
- un phénomène, un processus
- une idée, un jugement, un raisonnement, une théorie, une croyance, une doctrine
- un affect, un sentiment, une émotion, une tendance, un état
- une faculté, un pouvoir, une capacité, une aptitude
- une action, un acte, une activité, une opération
- un signe, un symbole
- une institution
- une propriété, un rapport, une relation
- une valeur, un principe, une loi, une règle, une norme

- 2) La **deuxième partie** de la définition doit exposer les **caractéristiques propres** de ce qui est défini, qui le distinguent des autres éléments de la même classe ou du même genre. Définir, c'est donc aussi, dans un second temps, **SPÉCIFIER**.

**FORMULATION** : une définition commence toujours par « A (notion à définir) **EST** un/une.... ».



Ne pas confondre définition et description (NB : ne JAMAIS commencer une définition par « c'est quand... »), ni nature et fonction (qu'est-ce que c'est ? ≠ à quoi ça sert ?).

**EXERCICE.** Définir les notions suivantes : l'imagination, la justice, le progrès, l'art, le doute, la religion, le déterminisme, une démonstration, un impératif, l'identité.

## II. La méthode de la distinction

**OBJECTIF** : une distinction a pour but d'**éviter les confusions** entre plusieurs notions et d'**affiner la caractérisation** de chacune d'elles.

**ÉTAPES** :

- 1) La **première partie** de la distinction indique ce que ses termes ont **en commun**.
- 2) La **deuxième partie** de la distinction précise ce qui les **différencie**, soit par des nuances subtiles, soit par des oppositions plus nettes.

**FORMULATION** : la première partie de la distinction s'appuiera sur des opérateurs de **comparaison** (comme, de même que, à l'instar de, etc.) et la deuxième, sur des expressions qui soulignent la **confrontation** entre les termes (alors que, tandis que ; si... il n'en va pas de même...).

**EXERCICE.** Distinguer les notions suivantes : indépendance/autonomie, technicien/artisan/artiste, science/religion, erreur/mensonge, contrainte/obligation.

# METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

## LE BROUILLON

### Réflexion sur le sujet dans son ensemble

- délimiter le sujet : à quoi me demande-t-on de réfléchir précisément ? avec quels autres sujets ne dois-je pas confondre celui-ci ? Il faut traiter *l'énoncé dans ce qu'il a de singulier*. Pour se repérer, on peut s'aider de la fiche « **Les types de sujet** ».
- chercher des exemples qui pourraient illustrer le sujet, dans l'expérience courante et dans la culture générale (littérature, histoire, arts...).
- dégager le(s) champ(s) philosophique(s) dont il relève [politique, esthétique, morale/éthique, psychologie, métaphysique, épistémologie, anthropologie].
- relever les éventuels paradoxes, tensions, contradictions, présupposés contenus dans l'énoncé.

### Étude des éléments du sujet

Pour **chaque** élément signifiant du sujet, essayer de : formuler une définition ; chercher des distinctions avec des termes ou notions « contraires », mais aussi avec ceux qui sont « proches » ; faire des associations avec des notions, questions, problèmes. Lorsque chaque terme a été étudié, repérer les différents rapports (logiques, philosophiques, etc.) qui peuvent exister entre les termes du sujet, les idées auxquelles ils sont associés...

### Problématisation

Pour problématiser, il faut, à partir du travail sur les concepts, dégager une difficulté qui montre que l'énoncé est ambigu, complexe, paradoxal... Il est donc essentiel que la **problématique soit tirée de l'énoncé lui-même**, et non de considérations surplombantes et/ou normatives. Par exemple, si le sujet est « L'image », il demande que l'on explore la question « Qu'est-ce qu'une image ? » et que le problème soit tiré de l'ambiguïté du concept d'image ; une question comme « L'image peut-elle fonder notre connaissance ? » est surplombante, et « L'image est-elle dangereuse ? » est normative. ***D'une manière générale les questions qui guident la réflexion doivent être préparées et rendues nécessaires par l'analyse du sujet.***

La problématique ne se limite donc pas à une question ou une phrase. Elle constitue une réflexion développée, qui met en évidence les tensions, voire les apories ou les contradictions de l'énoncé.

Remarque : il faut **éviter** le plus possible les **propos normatifs**. La dissertation appelle une étude, une enquête, une discussion, plutôt qu'un ensemble de jugements ou de prescriptions. *Idem* pour les affirmations dogmatiques, ou les remarques qui s'appuient sur des thèses/conceptions présentées comme allant de soi. Si l'examen de thèses constitue un des outils de la dissertation, il n'en est pas l'objectif : il s'agit bien d'interroger un énoncé, d'en explorer les difficultés, les tensions, et d'en tirer une réflexion sur ses enjeux.

### Construction du plan

Le plan est organisé en 2 ou 3 parties, entre lesquelles doivent se dégager une progression et une discussion. Pour cela, il faut s'appuyer sur la problématique : c'est elle qui donne la direction générale et exige le passage d'une partie à l'autre. Les deux premières parties construisent généralement une **alternative, une tension** ; la troisième pourra **remettre en question** l'alternative, la tension et/ou l'énoncé lui-même, en interrogeant leurs présupposés. D'une manière générale, il faut aller **de l'idée la plus immédiate ou évidente à la plus complexe**.

Dans chaque partie, la réflexion doit être organisée autour de 2, 3, 4 grandes idées. Chacune de ces idées doit être développée de la manière suivante :

- 1) Formulation générale de l'argument
- 2) Analyse conceptuelle : éléments de définition, distinction(s), réflexion sur le ou les sens d'une notion
- 3) Illustration et éclairage théorique : de préférence à l'aide d'une référence, étude d'un exemple et/ou d'une doctrine prolongeant l'argument. On peut mobiliser 2 références dans le même paragraphe, à condition qu'elles n'aient pas la même fonction : l'une illustre et l'autre fournit l'éclairage théorique.

# METHODOLOGIE DE LA DISSERTATION

## LA REDACTION

### Conseils généraux de rédaction

- privilégier la **clarté** : une phrase simple et claire vaut mieux qu'une phrase complexe et confuse
- la **correction de la langue** est un critère d'évaluation au concours. Il faut absolument bannir les fautes de syntaxe, réduire au minimum les fautes d'orthographe et intégrer les codes de l'écrit (qui diffèrent de la façon dont on s'exprime à l'oral). On peut s'aider d'outils tels que le Projet Voltaire ou Écri+ qui aident à améliorer le niveau de langue.
- évitez le « je », et préférez le « nous ». Le « je » peut cependant être utilisé dans les exemples (c'est alors un « je » d'illustration, impersonnel).
- attention aux anglicismes (tels « basé sur »), aux imprécisions fatales (la confusion entre « vérité », « réflexion » et « opinion » par exemple), aux déclarations d'intention (« il faut donc analyser les notions... » : il faut le faire au lieu d'écrire qu'il faut le faire...), aux généralités vagues (« de tout temps en tout lieu les hommes... »)
- soigner la lisibilité du propos : ne pas écrire trop petit, aérer la copie en sautant des lignes entre les parties, former des lettres distinctes, ponctuer les phrases...

### L'introduction

Dans l'introduction, il faut :

- 1) Présenter le sujet, en le délimitant et en définissant ses concepts. L'idéal est de l'amener à partir d'un exemple (une amorce), de préférence tiré d'une œuvre (car c'est une épreuve de culture générale et que la première impression compte !), à condition de faire clairement le lien entre cet exemple et l'analyse conceptuelle qui suit
- 2) Formuler la problématique
- 3) Annoncer le plan

### Le développement

Chaque partie doit être bien séparée matériellement (sauter des lignes pour les mettre en valeur) ; les paragraphes doivent également être mis en valeur (grâce à des alinéas + retraits). En revanche, les titres **ne doivent pas apparaître** en tant que tels.

Il s'agit de développer les idées selon l'ordre du plan, en s'efforçant d'être le plus clair, le plus précis (et dans un monde parfait, le plus profond) possible.

### Les transitions

Entre chaque partie, il faut rédiger une transition qui doit :

- 1) Résumer les résultats de la partie qui vient d'être développée
- 2) Formuler une difficulté qui justifie le passage à une nouvelle étape de la réflexion

### La conclusion

La conclusion doit :

- 1) Récapituler brièvement le parcours de la réflexion et notamment ses résultats en matière de remise en question du sujet et du paradoxe formulé en introduction
- 2) Apprécier les enjeux philosophiques de l'analyse développée et les articuler à des perspectives contemporaines, des problèmes connexes à explorer, des prolongements éventuels (ouverture)

## LES TYPES DE SUJET (1) – LES SUJETS QUESTIONS

### LES SUJETS « QUESTION FERMÉE » (OUI/NON)

- Plan dialectique plus approprié ; on s'efforcera toutefois de ne pas présenter maladroitement l'opposition (oui/non), en introduisant des nuances et en ne se contredisant pas.
- Quelques formules utiles : « si, à première vue, il semble que ..., il apparaît également que ... dès lors que l'on considère ... » ; « nous montrerons dans quelle mesure ... » ; « ... rencontre des limites » ; « nous verrons qu'il n'est pas si évident que... »

### Le sujet type « Peut-on... ? » ou « ... peut-il/elle ... ? »

**Réflexe** : penser aux 3 sens de « peut-on » :

1. Est-il possible de : on s'interroge alors sur les causes de la **possibilité** ou **impossibilité** (les principes naturels qui l'expliquent)
2. Est-on capable de : on s'interroge alors sur les **facultés** (physiques, intellectuelles, psychologiques, morales, etc.) qui permettent au sujet d'accomplir l'action dont il est question (ou celles qui lui manquent pour le faire)
3. A-t-on le droit de : on s'interroge alors sur les **lois, principes ou valeurs** qui autorisent ou interdisent l'action.

Remarque : cette réflexion n'a de sens que si l'action dont il est question est susceptible d'être jugée sur un plan moral ou juridique.

**Piège à éviter** : il ne faut pas oublier que « peut-on » ≠ « faut-il ». Lorsque l'on écrit « on ne peut pas » au sens 3, c'est-à-dire au sens « on n'a pas le droit de », on se rapproche certes de l'idée « il ne faut pas » ; MAIS lorsque l'on écrit « on peut », cela n'implique pas « il faut ». Pouvoir et devoir restent distincts.

### Le sujet type « Faut-il... ? » ou « Doit-on... ? »

Dans un tel sujet, on s'interroge sur le devoir, dans la mesure où il oblige (réponse « oui ») ou interdit (réponse « non »). Cela implique d'identifier et de confronter des principes, des lois, des valeurs, des exigences. En général, la discussion sera construite autour de deux injonctions considérées non pas comme opposées, mais plutôt comme indépendantes l'une de l'autre et qui prescrivent des actions différentes. En général, on retrouve :

1. des exigences **intellectuelles** (rigueur, objectivité, rationalité, recherche de la vérité...)
2. des principes **moraux** (respect, intégrité, honnêteté, non-violence...)
3. des idéaux **politiques** (justice, liberté, solidarité, paix...)
4. des impératifs **biologiques** (survie, santé...)

Une manière efficace (mais pas toujours possible) de sortir de l'alternative est de montrer, dans une 3<sup>ème</sup> partie, qu'il existe en réalité une solidarité entre les principes exposés dans les deux premières (qu'en fait, on ne peut pas penser l'un sans l'autre).

### Sujet type « Suffit-il de A pour B ? »

La question demande d'interroger une **condition** ou un **moyen** (A) d'atteindre une **finalité** ou produire un **effet** donné (B). Il faudra en particulier se demander si A est une condition nécessaire, suffisante, ou ni l'une ni l'autre. En effet, cette dernière possibilité est une manière de renverser le sujet en montrant,

par exemple, qu'en réalité A entraîne ou peut entraîner le contraire de B, ou encore (plus nuancé), que A peut représenter un obstacle pour atteindre B.

### Sujet type « A est-il un B ? »

Ce sujet implique 2 opérations logiques :

1. Déterminer la **relation** qui existe entre A et B. Si A est un B, cela signifie qu'il existe entre eux un rapport d'inclusion (A est inclus dans B). Pour le montrer, il faut partir de la définition de B, puis se demander si A en a toutes les propriétés :
  - Si oui, A est un B
  - Sinon, il y a plusieurs possibilités et il faut chercher quelle est la relation précise entre les deux (exclusion, complémentarité, débordement, causalité, compénétration, relation dialectique...)
2. **Définir** A en général (A est...), en intégrant la relation à B dans l'analyse. Il est souvent possible de montrer que A est un B mais pas seulement, que A possède des propriétés spécifiques.

### Sujet type « Y a-t-il ... ? » ou « Existe-t-il ... ? »

Ce type de sujet suppose de s'interroger sur l'existence, la **réalité** d'une chose, une idée, un phénomène...

- **Piège à éviter** : il ne faut pas en rester à des constats (ce qui est très tentant avec des énoncés commençant par « il y a... »). Au contraire, il faut s'appuyer sur l'analyse des notions, de leurs différents sens, de leurs contradictions...
- **La question du constat** peut toutefois se poser sur un autre plan : pour poser qu'« il y a » quelque chose, il faut pouvoir attester son existence par une preuve, qu'elle soit empirique (si c'est un phénomène observable) ou rationnelle (par le raisonnement). Le jugement d'existence (« A existe ») implique une réflexion sur notre connaissance de la réalité.
- Quelques distinctions utiles :
  - on peut envisager la réalité comme réalité **matérielle** (susceptible d'être perçue par les sens ou des instruments d'observation) ou comme réalité **mentale** (en tant qu'idée, sentiment, image). Par exemple, une idée est « existe » dans la mesure où elle a une réalité dans l'esprit.
  - on peut aussi s'appuyer sur la distinction hégélienne entre réalité **abstraite** (*Realität*), qui appréhende une chose à partir de sa définition, ses propriétés, et réalité **concrète** ou **effective** (*Wirklichkeit*), qui appréhende la chose comme cause. On dit alors qu'une chose est « réelle », « existe » véritablement dès lors qu'elle produit des effets.

### Sujet type « ... ne ... que ... ? »

L'énoncé invite à interroger la réduction d'une chose à une propriété précise (relative à la nature d'une chose, ses effets, sa fonction...). Ce qui est présupposé d'emblée, c'est que la propriété serait à la fois **évidente** et relativement **pauvre**.

Un plan logique est alors de montrer : I/ Dans quelle mesure la chose possède cette propriété ; II/ Pourquoi elle ne s'y réduit pourtant pas et possède d'autres propriétés ; III/ Que l'on peut remettre en question l'évidence et/ou la pauvreté de la propriété supposée à l'origine. Ce plan n'est pas magique ni très original, mais sur ce type de sujet il a le mérite d'être solide et cohérent.

## Sujet type « ... a-t-il un sens ? »

**Réflexe** : penser aux deux acceptions du mot « sens » :

1. Le sens comme **signification**, qui renvoie à une relation symbolique (signifiant/signifié) et à l'idée de cohérence, de logique (par opposition à quelque chose d'absurde, par exemple)
2. Le sens comme **direction**, orientation, horizon d'un mouvement finalisé

## Sujet type « ... mieux ... ? » ou « ... plus que ... ? »

**Réflexe** : ne jamais perdre de vue la démarche **comparative** et **évaluative** contenue dans l'énoncé, qui appelle une **hiérarchisation**. Celle-ci peut être justifiée qualitativement (cf. « mieux ») ou quantitativement (cf. « plus que »).

Une manière de remettre en question les présupposés d'une telle question est d'interroger les conditions de l'évaluation (qui juge ? peut-on le faire de manière objective ? y a-t-il un critère clair ?) et/ou sa pertinence générale (si l'on essaie de comparer des choses incommensurables, on se heurte à une difficulté structurelle qui rend impossible tout « classement » ; par exemple, si les choses comparées ne se situent pas sur le même plan).

### LES SUJETS « QUESTION OUVERTE »

- **Piège à éviter** : le plan thématique, qui juxtapose des idées sans véritablement les confronter. Il faut trouver une manière de recréer une tension, une forme de dialectique, de sorte que la dissertation reste une discussion.
- Quelques distinctions classiques qui peuvent être souvent mobilisées pour construire un plan dynamique : individuel/collectif, actif/passif, objectif/subjectif, théorique/pratique, conscient/inconscient, rationnel/affectif, apparent/réel...

## Sujet type « Pourquoi ... ? »

**Réflexe** : distinguer les 2 sens de pourquoi :

1. L'interrogation sur les **causes**, qui peuvent être objectives, extérieures au sujet, mais aussi subjectives (conscientes ou inconscientes). Il s'agit alors d'**expliquer** l'action.
2. L'interrogation sur les **buts**, ce qui suppose que l'action interrogée est considérée comme le **moyen** d'autre chose, qu'elle n'est pas une fin en soi. Il s'agit alors d'appréhender ce qui **justifie** l'action (au moins aux yeux de son auteur).

Dans les deux cas, l'action est ramenée à une forme de **rationalité** : si on explique ou si on justifie, on essaie de comprendre les raisons d'un acte, quelle que soit par ailleurs sa légitimité (morale, politique, stratégique...).

Quelques stratégies efficaces (en fonction des sujets) :

- Distinguer l'approche objective, extérieure, de l'action, à partir de ce qui est observable (démarche explicative), d'une approche subjective, de l'intérieur, qui essaie de saisir les motivations de l'agent, ses croyances, ses émotions... (démarche compréhensive), pour montrer les limites de l'une ou l'autre ;
- Distinguer des motivations conscientes et des motivations inconscientes ; des justifications rationnelles et des causes affectives plus ou moins masquées, pour faire apparaître une tension à l'intérieur du sujet qui agit ;
- Se demander s'il y a une compatibilité entre les buts visés par l'action et les causes qui la provoquent, pour éventuellement mettre en évidence leur contradiction ;

- Interroger aussi la rationalité supposée de l'action : si l'on prétend répondre à la question « pourquoi ? », c'est que l'on considère comme évident que l'action obéit à une certaine « logique », peut être expliquée ou justifiée. Cette rationalité peut parfois être remise en question.

### Sujet type « Comment ... ? »

La question porte sur les **moyens** ou les **manières** d'obtenir un résultat. On peut donc problématiser :

- les relations **entre les moyens et la fin** (ou entre la manière et le résultat). Ceci est pertinent notamment lorsque le but à atteindre semble requérir des actions qui vont à l'encontre des principes ou valeurs défendus ;
- et/ou les relations **entre les moyens eux-mêmes**, qui sont multiples mais peut-être incompatibles ou contradictoires, ce qui pourrait amener à devoir « choisir » entre eux alors que chacun a des limites, des insuffisances...

### Sujet type « Qui ... ? »

Le pronom « qui » renvoie à un **sujet**, c'est-à-dire un être qui se représente lui-même (conscience) :

1. comme doté d'une identité (singularité + permanence dans la durée) → sujet **psychologique**
2. comme doté d'un pouvoir de choix (liberté + responsabilité) → sujet **moral et juridique**

L'énoncé peut souvent être compris de 2 manières :

- dans un sens **discriminant** : la question invite alors à distinguer « qui » est susceptible d'accomplir l'action et qui ne l'est pas. Cela suppose de préciser quelles facultés rendent possible l'action ;
- dans un sens **attributif** : la question invite alors à se demander à quel sujet attribuer l'action, en supposant peut-être qu'il y a plusieurs « prétendants » possibles. Le sujet apparent correspond-il au sujet réel ? L'action en est-elle une, est-elle vraiment choisie ou plutôt subie par le sujet ? (si ce dernier est passif, il est difficile de lui attribuer en même temps une action)

### Sujet type « Que ... ? »

Le pronom « que » renvoie à un **objet**, littéralement ce qui est « posé devant (*ob-jectum*) » un sujet qui le pense, l'utilise ou le possède. La problématisation doit donc porter sur la difficulté de cerner ou délimiter cet objet (soit parce qu'il est multiple, soit parce qu'il est obscur, soit parce qu'il est contradictoire).

Ce type d'énoncé invite à appréhender la chose de manière objective, extérieure. Une manière de remettre en question ses présupposés (pour une 3<sup>ème</sup> partie) pourrait consister à se demander si cette approche objective n'est pas insuffisante, en montrant par exemple que l'objet n'est jamais visé comme tel, mais toujours modifié par la projection du sujet sur lui.

### Sujet type « À quoi bon ... ? »

Ce type de question conduit à interroger la **finalité** et la **valeur** d'une action. Celles-ci ne vont pas de soi en raison de l'**apparente vanité** de l'acte, parce qu'il semble soit absurde, soit inefficace, soit nuisible (d'où la difficulté à envisager ce qu'il contient de « bon »).

Pour problématiser, on peut donc exposer la tension entre ces effets indésirables et ce qui peut donner un sens à l'action, en la reliant :

- à d'autres effets (qui eux, seraient « bons »)
- aux principes qu'elle incarne

Remarque : cette considération des principes permet de remettre en question l'évaluation d'une action par ses seuls effets, c'est-à-dire d'interroger la morale conséquentialiste et envisager une morale déontologique ou une morale de la vertu.

### Sujet type « À quoi reconnaît-on ... ? »

Il s'agit ici de s'interroger sur les **critères**, c'est-à-dire ce qui permet de **distinguer, séparer, différencier** (cf. le grec *krisis* : la division) une chose de ce qui n'est pas elle. L'objectif est celui de la délimitation et le problème tournera donc autour de la question de la frontière. Celle-ci peut être floue, poreuse, difficile à tracer sur un plan temporel (question du commencement et de la fin) et/ou conceptuel (question de la définition et de la distinction).

On peut problématiser à partir des difficultés liées aux conditions de reconnaissance :

- la chose est-elle directement observable ?
- qui est en bonne position pour poser un critère (objectivité, impartialité...)?
- sur quelle connaissance préalable s'appuie-t-on (puisque re-connaître implique de se rapporter à quelque chose de déjà connu) ?

Éventuellement, on peut s'interroger sur l'usage qui peut être fait d'une telle différenciation (voire discrimination), si celle-ci renvoie à une réalité objective ou si elle est une fiction servant des désirs ou des intérêts particuliers.

### Sujet type « À quoi tient ... ? »

Il s'agit de s'interroger sur les **fondements** de quelque chose, ce qui lui permet d'exister mais aussi de perdurer. Généralement cette persistance est un objet d'étonnement parce que la **force d'existence** de la chose ne va pas de soi, en raison de sa nature ou de sa valeur présumée, qui pourraient au contraire sembler indiquer sa **fragilité**. La problématisation peut donc mettre en évidence ce paradoxe à propos de la chose (apparemment faible mais en réalité puissante) et/ou la complexité d'identifier ce qui soutient l'édifice (opacité du phénomène, causes immatérielles...).

### Sujet « Qu'est-ce que ... ? »

Il s'agit de s'interroger sur la **définition**, la nature de quelque chose. C'est celle-ci qui doit d'emblée être pensée comme problématique, soit parce que l'objet de la définition est multiple, pluriel (or définir, c'est saisir une unité, une forme universelle), soit parce que sa frontière est difficile à tracer (or définir, c'est délimiter, distinguer), soit parce que ses propriétés apparaissent comme insaisissables ou contradictoires (or définir, c'est saisir et « fixer » l'essence).

Quelques distinctions souvent utiles dans cette perspective :

- unité et multiplicité
- particulier/général, singulier/universel
- fini et infini
- être et devenir

Remarque : la question « qu'est-ce que ... ? » **objective** la chose. Une manière de remettre en question l'énoncé est de se demander s'il n'est pas impossible de la définir sans tenir compte d'une dimension subjective.

## LES TYPES DE SUJET (2)

### SUJET « UNE NOTION » OU « UN MOT »

Le but est toujours de définir le concept. On peut le définir :

- en **compréhension**, c'est-à-dire éclairer son sens ; il s'agit d'interroger sa nature, son essence.
- en **extension**, c'est-à-dire délimiter l'ensemble des choses, êtres, phénomènes auxquels il s'applique ; il s'agit alors plutôt d'interroger ses « frontières ».

La problématique doit donc mettre en évidence une difficulté à fixer la signification de la notion (par exemple : parce que son signifié semble avoir une réalité précaire, obscure, ou parce que ses propriétés semblent contradictoires) et/ou à distinguer clairement ses bornes, par rapport à ce qui n'est pas elle.

On peut aussi penser aux différentes manières d'envisager la définition :

- traditionnellement, définir, c'est attribuer des prédicats (c'est-à-dire des propriétés) à un sujet ;
- définir peut aussi consister à mettre en évidence ce qui rend possible l'existence de la chose, ce qui suppose de s'interroger sur ses causes, ses conditions d'apparition... → définition **génétique**

Il faut également être attentif à la nature du terme qui constitue le sujet ; il existe des spécificités pour chaque cas de figure. Cela peut être :

### Un nom qui renvoie à des choses ou des individus ayant une existence matérielle

Exemples : « La machine » ; « L'artiste ». La problématisation à partir de l'extension du concept est plus rare pour ce genre d'énoncé. C'est donc la compréhension du concept qui sera, le plus souvent, au cœur des difficultés explorées. Il s'agit en général de partir d'un paradoxe inhérent à la nature ou la condition de la chose à définir. On peut ainsi interroger son **autonomie** (la possibilité de définir la chose pour elle-même, sans la rapporter à autre chose), son **unité** (dans l'espace, le temps, etc.), son **statut**, etc.

### Un nom qui renvoie à quelque chose d'immatériel

Exemples : « Le passé », « L'illusion ». C'est généralement le statut et la consistance ontologiques de la chose à définir qui seront ici en question. En effet, la réalité de quelque chose qui n'est pas directement observable est toujours difficile à établir. Cette difficulté est redoublée si la chose à définir est généralement définie négativement (c'est-à-dire à partir de ce qu'elle n'est pas). Si ce que l'on cherche à penser est en quelque sorte un néant (ou affectée de néant), comment pourrait-on le définir ?

**Réflexe** : penser à distinguer les différents sens de la réalité :

- la propriété de ce qui est une chose, c'est-à-dire de ce qui a une certaine consistance et des caractéristiques identifiables. Cela conduira souvent à mettre en évidence l'irréalité de la chose, donc à remettre en cause la possibilité de sa définition ;
- la propriété de ce qui a des effets (voir plus haut la notion de réalité concrète ou effective). Ce qui est immatériel est susceptible d'avoir des effets qui, eux, sont observables voire mesurables. En ce sens, on pourra définir la chose comme cause, capable de produire un certain type d'effets.

### Un nom qui renvoie à un processus

Exemple : « L'apprentissage », « La déshumanisation ». En tant que phénomène qui s'inscrit dans le temps, la question de sa délimitation peut constituer une piste de problématisation. On pourra ainsi se demander : où/quand commence-t-il et finit-il ? À quel moment s'opère le changement ? Par ailleurs, il est judicieux de s'interroger sur les **causes** du processus (conditions objectives : matérielles, sociales,

politiques, etc. ; conditions subjectives : facultés, affects, etc.), ses **effets** ou les **critères** qui permettent de le repérer.

### Un nom qui renvoie à des idées abstraites

Exemple : « La justice ». Plusieurs pistes de problématisation :

- s'il existe des conceptions concurrentes, voire incompatibles entre elles, de la même idée, cela constitue une difficulté définitionnelle car la notion semble impossible à unifier
- l'idée renvoie-t-elle à une réalité concrète ou n'est-elle qu'une abstraction, un être de raison (c'est-à-dire quelque chose qui a été entièrement fabriqué par l'esprit humain) ? Dès lors son statut ontologique peut poser problème.

### Un nom qui renvoie à une propriété ou une faculté

Exemple : « La bestialité », « L'utilité », « La conscience ». La problématique peut jouer sur les deux plans de la compréhension et de l'extension. En effet, la notion peut apparaître comme nébuleuse dans sa signification, difficile à caractériser. Mais comme il s'agit d'une propriété ou d'une faculté, elle est nécessairement attribuée à quelque chose ou quelqu'un ; dès lors, la question de l'extension se pose : à quel type de choses/de personnes peut-on attribuer cette qualité ou cette capacité (et pourquoi) ? Cette attribution peut être envisagée comme problématique si ses critères semblent difficiles à identifier, par exemple ; ou encore si les bornes de la propriété ou de la faculté ne sont pas claires.

### Un nom au pluriel

Exemple : « Les faits ». Il faut tenir compte de la pluralité et se demander d'emblée : correspond-elle à une multiplicité hétérogène, impossible à unifier dans une définition générale ? ou renvoie-t-elle à un ensemble qui a une forme de cohérence, voire qui ne peut être pensé que comme ensemble (et alors il faut se demander quel est le principe de son unité) ?

### Un verbe à l'infinitif

Exemple : « Choisir ». La forme verbale implique d'envisager :

- l'action contenue dans le verbe. On peut étudier :
  - o le processus dans lequel elle s'inscrit (approche objective) → voir plus haut sur le processus
  - o le sujet qui l'accomplit : y en a-t-il vraiment un ? si oui, est-il actif ou déterminé par des causes extérieures ? est-il singulier ou collectif ?
- l'expérience vécue par ce sujet (approche subjective, psychologique) : quels affects éprouve-t-il au moment d'accomplir l'action ?

### SUJET TYPE « LE/LA/LES A DE B »

L'énoncé contient un complément de nom, également appelé génitif (dans les langues à déclinaison).

**Réflexe** : devant un génitif, il est souvent intéressant de se demander s'il s'agit d'un génitif objectif (B est alors l'objet de l'action, la faculté ou la propriété contenue dans A) ou un génitif subjectif (B est alors le sujet de l'action, la faculté ou la propriété contenue dans A).

Pour problématiser, plusieurs pistes :

- si A et B semblent exclusifs ou antinomiques, on peut partir du paradoxe qu'il y a à les associer

- si l'expression peut se comprendre comme un génitif subjectif, on peut se demander si B est le véritable sujet de A, ou si autre chose ne pourrait pas prétendre produire ou posséder A (on a alors une interrogation du type : « ce/cette A est-il vraiment celui/celle de B ? »)
- la tension ou l'ambiguïté entre génitif objectif et génitif subjectif peut aussi être intégrée à la problématique, si l'énoncé se prête au double sens.

## SUJET TYPE « A ET B »

Il s'agit d'interroger la relation entre A et B ; **c'est donc cette relation qu'il faut problématiser**, en montrant qu'elle est ambiguë, complexe ... Par exemple, il peut d'abord y avoir, apparemment, entre A et B un rapport d'opposition, de contrariété voire d'incompatibilité (le « et » est alors **exclusif** : si A est, B n'est pas, et réciproquement). Il faut poser les termes de cette tension mais aussi introduire une nuance (pour penser un « et » **associatif**), afin de problématiser la relation. Outre l'opposition, on peut montrer que :

- A et B procèdent d'une même cause, ou tendent vers une même fin
- A et B se compénètrent (rapport de circulation entre eux, d'où difficulté de les délimiter clairement)
- A et B appartiennent à un même ensemble plus vaste et possèdent des propriétés communes
- A et B sont inséparables, étroitement liés voire impossibles à penser l'un sans l'autre
- A est la cause ou l'effet de B
- il existe un rapport de co-constitution entre A et B (ils se constituent l'un l'autre, ou encore l'un avec l'autre, dans un processus dynamique où ils s'alimentent mutuellement)

**Remarque** : en logique, le « et » (symbole  $\cap$ ) désigne l'intersection de 2 ensembles ; il est parfois pertinent d'envisager l'énoncé à partir de ce sens et d'explorer cette zone commune tout en considérant que chaque ensemble excède l'autre.

## SUJET TYPE EXPRESSION

Exemple : « Être soi-même », « La violence gratuite ». Ce type d'énoncé interroge le langage commun et ce qu'il présuppose, ses impensés. Une façon intéressante de problématiser est de partir du sens courant de l'expression, en explicitant ses fondements (ce qui peut faire l'objet d'une première partie) ; puis de remettre en question l'évidence de l'expression, en analysant ses paradoxes, les préjugés ou les illusions sur lesquels elle repose, les instrumentalisation idéologiques qui peuvent en être faites, ou tout autre élément permettant de développer une critique (stratégie pour la deuxième partie) ; enfin, la troisième partie pourra soit réhabiliter un certain usage de l'expression (par exemple dans une perspective pragmatique, en montrant en quoi elle conserve une certaine puissance pour penser le monde, l'action, l'existence), soit la renverser (par exemple : « Le coût infini de la violence ») ou la déplacer (« Devenir soi-même »).

## SUJET TYPE CITATION

Pour ce type de sujet, la stratégie la plus efficace est de mettre à jour la (ou les) thèses explicite(s) ou implicite(s) de la citation et de la problématiser en interrogeant à la fois ses fondements, ses conclusions et ses présupposés. Un plan classique et efficace est alors d'analyser :

- I. Ce qui permet à l'auteur de soutenir son idée (fondements de la thèse)
- II. Les limites de cette thèse (objections, nuances, difficultés)
- III. La fragilité ou le caractère aporétique des concepts ou conceptions qui sous-tendent la discussion (présupposés, enjeux)